

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Parmi la multitude d'institutions si fécondes que l'Esprit de Dieu a suscitées au sein de l'Église, les maisons religieuses tiennent une place principale, tant elles contribuent à rehausser le culte de Dieu, à lui rendre gloire, à attirer l'abondance de ses bénédictions sur les fidèles sur qui elles exercent d'ailleurs la plus salutaire influence.

Aussi, dans tous les temps, partout où le règne de Jésus-Christ s'est établi et a progressé, on a vu surgir, croître, se multiplier les maisons religieuses. Ce fait constant et universel nous explique comment les communautés deviennent le couronnement de la société chrétienne.

Ce fait, aussi consolant qu'il est glorieux, nous le voyons se produire avec un grand éclat et une rapidité étonnante dans notre Canada catholique. Et, nous sommes heureux de le dire ici, les communautés nous ont rendu et continuent de nous rendre d'innombrables services : des religieux, coopérateurs dévoués de notre admirable clergé séculier, nous ont prêché la plus pure doctrine catholique, d'autres se sont imposés la tâche si ardue de donner l'enseignement à nos enfants à notre jeunesse si bien douée sous tous les rapports ; des sœurs remplies de zèle et d'abnégation soignent nos malades, élèvent nos orphelins, prennent soin de nos vieillards ou consacrent leur vie à l'instruction et à l'éducation des jeunes filles.

Le diocèse d'Ottawa, comme les plus anciens, était déjà pourvu des institutions d'enseignement et de charité lorsqu'il est devenu archidiocèse ; mais l'honneur insigne que le Saint-Siège lui a conféré, les développements rapides qui s'accroissent tous les jours davantage, l'invitent à se procurer des établissements qui lui manquent encore, non tant pour les œuvres extérieures que pour augmenter parmi nous